

Communiqué de Presse

Mamoudzou, le 11 octobre 2023

Signature du 3^{ème} schéma départemental des services aux familles de Mayotte

Ce jeudi 12 octobre 2023 à 11h00, au siège de la CSSM du centre KINGA, M. Thierry SUQUET, Préfet de Mayotte et délégué du Gouvernement, M. Philippe FÉRY, Directeur Général de la CSSM et les acteurs de l'enfance et de la famille signent le 3^{ème} schéma départemental des services aux familles de Mayotte (SDSF) 2023-2026.

Ce nouveau schéma poursuit la dynamique partenariale entre les acteurs du développement des services aux familles sur le territoire.

Dans un souci de continuité, ce nouveau schéma reprend les six thématiques du précédent SDSF afin de conforter les avancées dans les domaines définis par les orientations nationales (**petite enfance - enfance jeunesse - parentalité**) et ceux propres au contexte local (**accès aux droits - animation de la vie sociale - formation**).

L'accent est mis sur trois priorités : la petite enfance avec la création des crèches et l'emploi des assistants(es) maternels, l'enfance jeunesse et la formation.

Le pilotage est assuré par une instance locale unique, le Comité Départemental des Services aux Familles (CDSF) installé en novembre 2022, sous l'égide du Préfet.

Participeront à cette signature officielle, les représentants de la Préfecture de Mayotte, de la CSSM, du Conseil Départemental, du rectorat de Mayotte, de l'association des maires et de l'UDAF.

Contact Presse de la Préfecture de Mayotte :
Service communication interministérielle _ Tél : 06 39 69 00 31
Courriel : communication@mayotte.gouv.fr _ Site internet : www.mayotte.pref.gouv.fr

Contact Presse de la CSSM :
Service communication-marketing CSSM _ Tél : 0639 20 80 85
Courriel : communication-marketing@css-mayotte.fr _ Site internet : www.cssm.fr